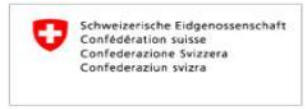




Sécuriser le foncier agro-pastoral et prévenir les conflits agro-pastoraux en Afrique du Centre et de l'Ouest

COLLOQUE RÉGIONAL

N'Djaména, 23-25 novembre 2021



J2 – Session 1 : Quelles démarches et processus développer pour élaborer efficacement des politiques et instruments fonciers adaptés, reconnus et effectivement mis en œuvre par les acteurs dans les territoires ?

Dynamique des activités agricoles et pastorales dans la vallée du Mandoul au Tchad : quelle politique foncière innovante imaginer pour un pâturage apaisé ?

REOUNODJI FREDERIC

Université de N'Djaména



Contenu

- ✍ Introduction
- ✍ Localisation de la province
- ✍ Caractéristiques et facteurs d'évolution
- ✍ Modalités de gestion des ressources naturelles
- ✍ Quelle politique foncière innovante imaginer pour un pâturage apaisé?

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021



Introduction

- Jadis considérée comme une zone à **vocation agricole**, la province du Mandoul est devenue une région à **vocation agropastorale**, où se **concentre des animaux et des populations**, et où se cristallisent le plus de conflits du type agriculteurs-éleveurs.
- **Plusieurs facteurs expliquent** cette mutation:
 - ✂ **Changement climatique** qui a déclenché de vagues de mouvements des pasteurs et de leurs animaux des zones arides vers la province, mouvements souvent accompagnés d'un processus de sédentarisation ;
 - ✂ **Crise sécuritaire (conflit centrafricain)** à l'origine du déplacement massif des populations vers la province (des centrafricains d'une part, et des tchadiens ayant vécu en RCA d'autre part);
 - ✂ **Croissance démographique** qui accroît la pression sur les ressources naturelles et suscite de nombreux enjeux fonciers.



Introduction – suite et fin

✍️ Conséquences:

- forte pression exercée sur les ressources naturelles;
- transformation du milieu et des systèmes de production,
- évolution des modalités de gestion de l'espace et des ressources naturelles (**fragmentation de l'espace, contrôle des ressources, compétition, conflit**).

✍️ L'objet de la présente communication est **d'analyser les pratiques d'exploitation des ressources naturelles par les différentes communautés et les problèmes de cohabitation soulevés par ces nouvelles pratiques.**

✍️ La méthodologie : analyse bibliographique + entretiens auprès de différents acteurs (pasteurs, cultivateurs, autorités traditionnelles, administratives, leaders religieux...).



Localisation: Où se situe la province du Mandoul par rapport au Tchad?

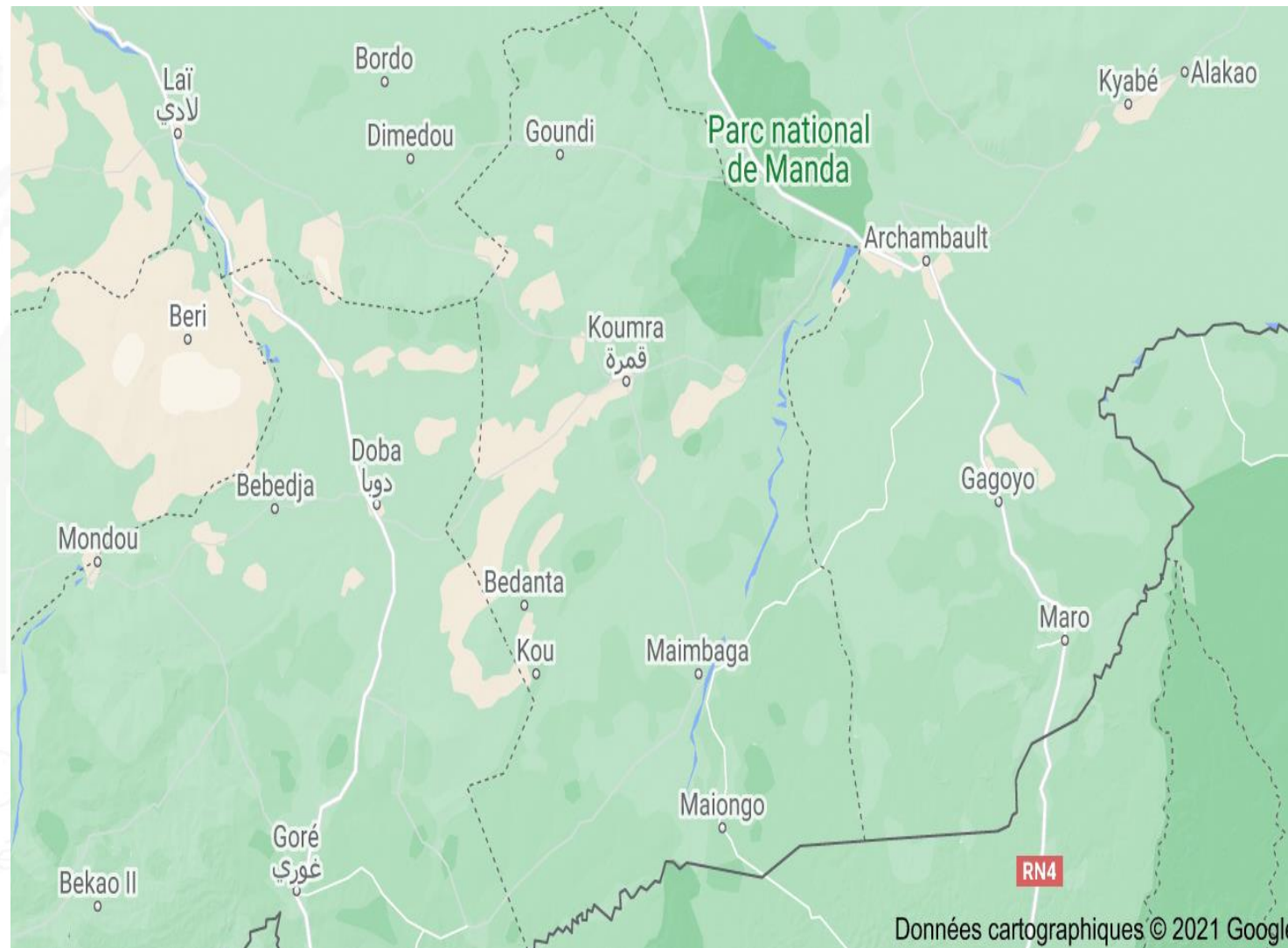
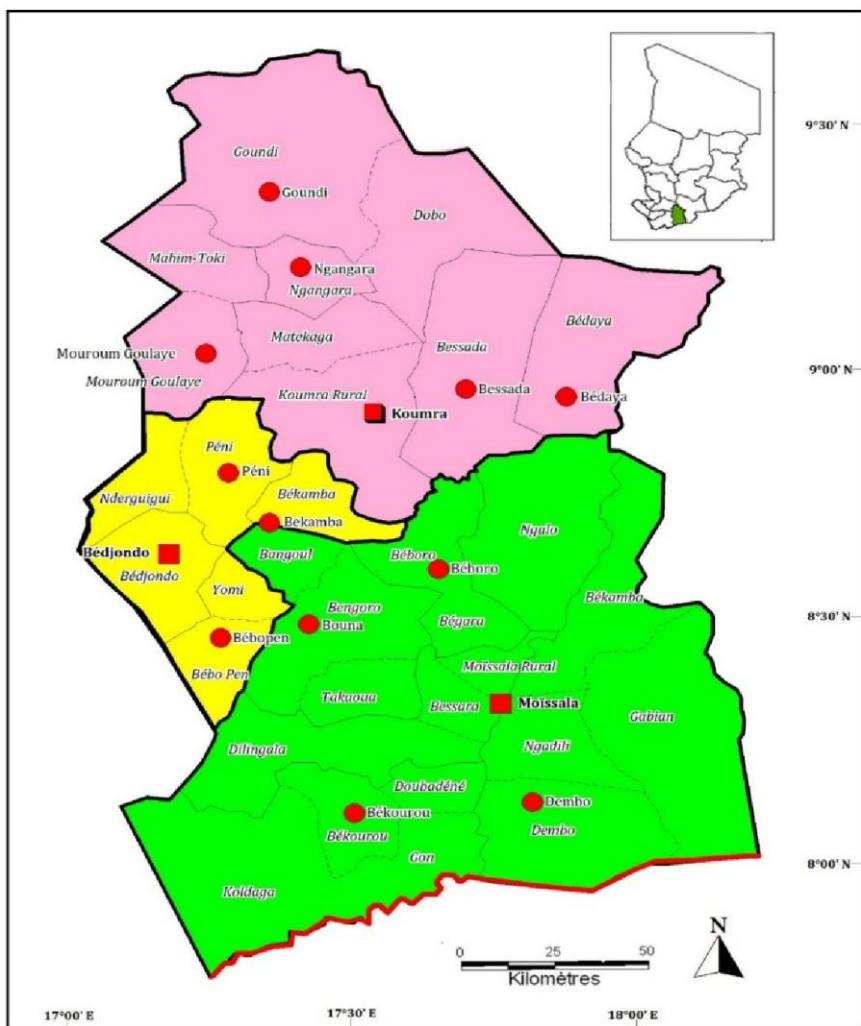
✍ Le Mandoul est situé au sud du Tchad, encadré entre la province du **Logone oriental à l'Ouest**, celle du **Moyen Chari à l'Est** et la **Tandjilé au Nord-ouest**; tandis que sa partie sud **fait frontière avec la RCA**.

✍ Elle couvre une superficie de **17.730km²** pour une population estimée à **867 102 habitants en 2018**, soit une densité de **48,9 habitants/km²**.

Population en 2018 (nombre d'hab.)	867 102
Superficie (km ²)	17 517
Densité (hab/km ²)	48,9
Ethnies majoritaires	Sara, Mbay, Daï, Goulay
Pluviométrie	800 – 1 200 mm
Zone éco-climatique	Tropical humide/savane et forêt claire
Système de production dominant	Céréales/arachide/coton + élevage bovin



Carte de localisation



Données cartographiques © 2021 Google

LEGENDE

	Chef-lieu de région		Frontière d'Etat		Bahr Sara
	Chef-lieu de département		Limite de région		Mandoul Occidental
	Chef-lieu de sous-préfecture		Limite de département		Mandoul Oriental
			Limite de sous-préfecture		
			Limite de canton		

Caractéristiques et facteurs d'évolution

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021



Une zone d'affluence des populations d'origines diverses

- ✘ En raison des potentialités agricoles et pastorales qu'elle recèle, la vallée du Mandoul est depuis quelques années un **espace convoité** par des populations d'origines diverses:
- ✘ **Éleveurs transhumants** parcourant la région depuis des décennies en saison sèche à la recherche de pâturages et des points d'eau ;
- ✘ **Anciens pasteurs transhumants arabes (dakara)** qui se sont sédentarisés et qui associent l'agriculture à l'élevage;
- ✘ **Retournés tchadiens de la RCA qui** apprennent à s'intégrer dans leur pays d'origine en embrassant la terre et en reconstituant le bétail perdu ;
- ✘ **Réfugiés centrafricains** qui s'adonnent à l'agriculture, à l'élevage et aux petits métiers;
- ✘ **Migrants venus d'autres régions** à la recherche des opportunités d'emplois dans la recherche et l'exploitation pétrolière.
- **Aujourd'hui, la population totale de la province a été multipliée par 2,5 en 25 ans, passant de 359 000 habitants en 1993 à 867 102 habitants en 2018 (INSEED, 2018).**



Une zone de concentration du bétail en saison sèche

- ✘ Le Mandoul n'était pas à l'origine une zone de concentration du bétail, mais fréquentée saisonnièrement par des pasteurs transhumants selon les mouvements pendulaires nord-sud.
- ✘ Sous l'effet des changements climatiques et des crises sécuritaires, elle est devenue une zone de refuge pour des éleveurs et leurs animaux;
- ✘ **En 2014**, la plateforme pastoral a recensé environ **250 000 têtes** de bovins appartenant aux populations déplacées dans le Moyen-Chari, le Logone oriental et le Mandoul, **dont 86 000 têtes concentrées dans la vallée du Mandoul.**

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021



Des systèmes de production très diversifiés

- Plusieurs systèmes de production partagent l'espace dans la vallée du Mandoul:
 - ✂ **le système agricole extensif** associé au petit élevage (volaille, quelques têtes de petits ruminants), consommateur d'espace et des ressources, pratiqué par les autochtones sara, mbay, dai, goulay ...;
 - ✂ **le système agropastoral** pratiqué par d'anciens pasteurs sédentarisés, en particulier les Arabes Dankara, et des autochtones ayant capitalisé dans le bétail ;
 - ✂ **le système pastoral transhumant** caractérisé par de mouvements pendulaires nord-sud, qui est le fait des arabes missériés noirs, ouled rachid, peuls, arabes salamat, hawazné ;
 - ✂ **Le système hybride (élevage, agriculture, petit commerce, pêche)** pratiqué par des groupes de migrants récemment installés (réfugiés centrafricains, retournés tchadiens de la centrafrique, travailleurs saisonniers, etc.) ;



Une diversité des produits agricoles, halieutiques et forestiers

- ✘ Ancien bassin cotonnier ayant périclité au profit de nouvelles cultures de rente (arachide, sésame, manioc), mais **qui tend à se relever depuis la reprise de la filière par la société singapourienne OLAM (60% de part de la Cotontchad-SN).**
- ✘ Pratique de la **pêche saisonnière dans le Mandoul et le Barh Sara;**
- ✘ Zone de productions du **miel et de beurre de karité** qui alimentent de petites unités de transformation implantées dans la province ;
- ✘ Développement des **cultures maraîchères le long de la vallée du Mandoul.**

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021



Les modalités de gestion des ressources naturelles

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021



Evolution des modalités d'accès à la terres

Selon la tradition au Mandoul « *la terre appartient aux groupes sociaux les plus étendus dont l'accès est obtenu en vertu de l'appartenance d'un individu à un groupe de parenté donné et du principe de la propriété collective de la terre* ».

En tant que bien commun, elle peut-être **donnée à quiconque en fait la demande au chef de la communauté.**

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021



Evolution des modalités d'accès à la terres – suite et fin

Depuis au moins trois décennies, les modalités d'accès à la terre ont évolué:

- ✗ la notion de **gratuité disparaît au profit de location, de prêt ou d'achat**;
- ✗ pratiques de **défrichement ou d'occupation anticipée** afin de préserver un capital foncier pour les enfants;
- ✗ interdiction au bénéficiaire d'une parcelle prêtée **d'y planter des arbres ou d'y faire des aménagements durables**;
- ✗ Évolution du **système extensif vers des systèmes de plus en plus intensifs**, avec pour conséquence la réduction de la durée de jachère ;
- ✗ contrôle de l'espace et des ressources par les communautés locales à travers des stratégies consistant **à délimiter de grands espaces, à obstruer des voies d'accès aux pâturages et aux points d'eau ou à occuper des campements momentanément laissés par des éleveurs.**



Compétition accrue entre pasteurs et agriculteurs

- ✘ **Remise en cause permanente des accords passés** conclus entre chefs traditionnels (chefs de villages, chefs de cantons) et pasteurs leur donnant droit à l'occupation de campements (chaque fois qu'il y a problème);
- ✘ Obstruction de couloirs de transhumance, occupation des aires de stationnement et fermeture des voies d'accès à l'eau par les cultures **face à l'entêtement des bergers de faire passer les animaux à tout prix, parfois encouragés par des propriétaires absentéistes ;**
- ✘ **Modification du calendrier de transhumance:** le manque d'eau et de pâturages dans le nord oblige des éleveurs à descendre trop tôt dans le Mandoul.



Augmentation des superficies cultivées au détriment des pâturages

- ✘ Extension des superficies cultivées (cultures pluviales, coton, maraîchage, aménagements hydroagricoles) provoquée par l'accroissement des demandes et le développement des cultures de rente;
- ✘ Phénomène d'accaparement des terres par des personnes nanties au détriment des pâturages et de réserves villageoises ;
- ✘ Afflux des troupeaux vers la vallée du Mandoul et du Barh Sara pendant la saison sèche et développement concomitant des cultures maraîchères et de la pêche.



Quelle politique foncière innovante imaginer pour un pâturage apaisé?

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021



Nécessité de mettre en place une politique foncière négociée et inclusive

- ✂ Soutenir une politique foncière qui intègre de manière équitable les différents droits d'usages agricoles et pastoraux et qui sécurise toutes les activités agro-sylvo-pastorales;

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021



Nécessité de mettre en place une politique foncière qui met l'accent sur la reconnaissance des conventions locales

- ✘ Contribuer à l'appropriation institutionnelle des règles et pratiques locales de gestion des ressources naturelles, règles construites sur la base de concertation et du consensus (réglementation nationale inspirée des règles locales).

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021



Nécessité d'une réglementation foncière spécifique au pastoralisme: pourquoi ne pas revenir sur le code pastoral ?

- ✗ Relecture du code pastoral retiré par les pouvoirs publics en vue de sa réhabilitation ;
- ✗ Intégrer dans le code foncier en attente de validation des dispositions spécifiques relatives à la sécurisation des systèmes pastoraux.

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021





Je vous remercie!

COLLOQUE RÉGIONAL
N'Djaména, 23-25 novembre 2021

